

**COMPTE RENDU REUNION**  
**REPRÉSENTANTS de PROXIMITE**  
**04/10/2022**

**INFORMATION DIRECTION :**

Chaque salarié va se voir communiquer, par le biais de SMART RH, son affectation d'horaires qui pourraient permettre de déclencher l'application de la majoration à 40% des heures de travail de nuit exceptionnelles.

Cette obligation conventionnelle s'applique à tous les salariés éligibles à la majoration du travail de nuit. Cette majoration n'est pas réservée aux salariés de production. EX : un salarié qui travaille habituellement en journée normale, s'il est amené à devoir travailler exceptionnellement sur des créneaux horaires entre 21H00 et 6H00, ces heures doivent être majorées à 40%.

De plus, chaque salarié concerné peut bénéficier d'une rétroactivité de trois ans.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la CGT pour plus de précisions.

**FM SA**

La CGT vous demande l'effectif de FM SA par type de contrats CDD, CDI, intérimaires, saisonniers et stagiaires, groupement d'employeur

Au 31 août :

	CDI	CDD	Intérim	Stagiaire	Saisonnier	GEV
FM SA	191 (=)	5 (=)	1(-1)	5(-2)	0 (=)	0 (=)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent

La CGT vous demande l'effectif de FM SA sur le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collègue au 31 août.

	Cadres	Tech, AM	Ouvr/Empl
FM SA	107 (=)	88 (=)	1 (=)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent.

Quel est l'effectif équivalent temps plein de FM SA au 31 août (CDI, CDD, intérimaire) ?

	CDI	CDD	Interm
FM SA	187,5 ETP	5 ETP	1 ETP

Compteurs le plus haut et compteurs le plus bas pour le TAM à FM SA.

Au 11 septembre : Compteur le plus haut : +57,18 H

Compteur le plus bas : -14,17 H

La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs de FM SA en CDI et en CDD sur le mois d'août 2020 ? Détail des départs par motif et par CSP. Détail des entrées par service et par CSP.

Entrées	Sorties	Motif des départs
0 CDI	0 CDI	
0 CDD	0 CDD	

# FM LS

La CGT vous demande l'effectif de FM LS par type de contrats CDD, CDI, intérimaires, saisonniers et stagiaires, groupement d'employeur ?

Au 31 août.

	CDI	CDD	Intérim	Stagiaire	Saisonnier	GEV
FM LS	369 (-1)	37 (+6)	2 (+1)	9 (-4)	1 (=)	0 (=)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent

LA CGT réitère sa demande qui consiste à remplacer chaque départ CDI par un recrutement en CDI.

La CGT vous demande l'effectif de FM LS sur le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collège au 31 août 2020.

	Cadres	Tech, AM	Ouvr/Empl
FM LS	213 (-2)	181 (+5)	12 (+2)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent

La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs de FM LS en CDI et en CDD sur le mois d'Août 2020 ? Détail des départs par motif et par CSP. Détail des entrées par service et par CSP

Entrées	Sorties	Motif des départs
2 CDI	5 CDI	Ruptures Conventionnelles Fin de période d'essai Départ à la retraite
10 CDD	4 CDD	Fin d'apprentissage Fin de CDD

Quel est l'effectif équivalent temps plein de FM LS au 30 septembre 2020 (CDI, CDD, intérimaire) ?

	CDI	CDD	Interm
FM LS	365,5 ETP (-0,8)	37 ETP (+6)	2 ETP (=)

Compteur le plus haut et compteur le plus bas pour chaque CSP

AU 11/09/2022

	Compteur le plus haut	Compteur le plus bas
Ouvriers	+11,71 H	-6,66H
Employés	+8,67H	-0,97H
Technicien, Agent de Maîtrise	+51,30H	-59,70H

## MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

La CGT demande un point sur les AT et MPI du site sur le mois de Septembre.

1 chute devant l'accueil de MLN

Vérification de l'éclairage en cours aux horaires d'embauche

Quel est le taux d'absentéisme sur la SA au 31 août 2022 ?

Quel est le taux d'absentéisme pour FM LS au 31 août 2022 ?

pour FM SA : 3.29%.

pour FM LS : 4.55%.

Bornes de recharge électrique :

La direction annonce ajoutée des bornes de recharge électrique. Les travaux auront lieu S42 et S43

La direction a rappelé que les bornes sont réservées aux véhicules du parc FM.

Pour nous contacter :

**ELU RP TITULAIRE : FRANCK CREPEAU**  
**ELU RP SUPPLEANTE : SANDRINE MENARD**

**Tel : 53872 ou 02.51.65.87.13**

**Mail : [cgt.fleury.michon@wanadoo.fr](mailto:cgt.fleury.michon@wanadoo.fr)**

Cet affichage est disponible en libre accès sur notre site internet à l'adresse suivante :

**<https://cgtfleury.michon.reference-syndicale.fr>**

